

La lettre du maire



Jean-Christophe VEYRINE

Maire de Jouy-le-Moutier
Vice-président de la
Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise



Des services indispensables à la qualité de notre cadre de vie

Chère Jocassienne, cher Jocassien,

En ce début d'été, je tenais à vous informer précisément des actions que nous menons pour le soutien, la préservation et le développement des services qui contribuent à la qualité de notre cadre de vie.

Le soutien à nos professionnels de santé est une priorité.

Au début du printemps, nous avons été interpellés par les médecins du cabinet des Éguérets au sujet des départs effectifs ou à venir de plusieurs médecins généralistes. Sans soutien de la municipalité, la fermeture du cabinet aurait été inévitable d'ici la fin de l'année. Il était donc de notre devoir d'apporter une solution afin de conserver au sein de notre ville un nombre suffisant de professionnels de santé. C'est dans ce contexte que j'ai reçu les médecins à plusieurs reprises. Ensemble, nous avons travaillé sur une convention de partenariat permettant, dans un cadre défini, de pérenniser le cabinet.

Aussi, j'ai proposé au conseil municipal d'accorder une subvention de 50 000€ en 2019 et la même somme lors du 1^{er} semestre 2020.

En contrepartie, les médecins s'engagent notamment à faciliter vos prises de rendez-vous et à accepter la qualité de « médecin traitant » si vous en faites la demande. Les médecins du Cabinet s'engagent également à intervenir ponctuellement à travers des actions de sensibilisation et de prévention sur des sujets de santé.

CONTACTS

Hôtel de ville
56, Grande Rue
CS 70057 Jouy-le-Moutier
95008 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 41 65 00

Horaires d'accueil au public

Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h30
Samedi : fermé

www.jouylemoutier.fr

Des projets qui avancent

CONTACTS

Hôtel de ville
56, Grande Rue
CS 70057 Jouy-le-Moutier
95008 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 41 65 00

Horaires d'accueil au public

Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h30
Samedi : fermé

www.jouylemoutier.fr

Des projets qui avancent

De nouveaux médecins devraient être accueillis d'ici la fin de l'année. Ce lieu, qui désormais s'appellera la « **Maison médicale de Jouy-le-Moutier** », fera également l'objet d'une remise aux normes, accompagnée en cela par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La Place du Bien-Être va accueillir un VRAI marché forain.

Le Cœur de Ville, nous nous devons de le faire vivre en y favorisant l'implantation de nouveaux services. Ainsi, nous avons récemment désigné le partenaire de la ville pour la mise en place d'un véritable marché forain. Notre ambition est de faire en sorte que ce marché devienne le « poumon » de la Place du Bien-Être. Ce service complètera logiquement l'offre commerciale déjà présente grâce aux ouvertures qui s'égraineront au fil de l'été et de l'automne dans le Cœur de Ville que nous inaugurerons officiellement le **samedi 31 août prochain**.

Je vous donne donc rendez-vous le **15 septembre** pour un premier dimanche au marché de Jouy-le-Moutier !

Et en attendant, je vous souhaite un bel été.

Bien cordialement,



Le Maire,
Jean-Christophe VEYRINE

Ce qu'en dit l'opposition

La désertification médicale est un véritable sujet d'inquiétude. Faciliter le maintien des médecins au sein de la commune est essentiel. La subvention de 100 000€ doit donc être consacrée à l'augmentation de l'offre médicale, et non à une mise aux normes d'un bâtiment qui incombe aux médecins. Nous déplorons que cette subvention ne se traduise pas par une offre plus importante dont les Jocasziens sont demandeurs.

Partageons l'Avenir

Bien sûr, il faut un marché forain au centre-ville. Quoi de mieux pour animer cette place qui peine à trouver ses commerces fixes ? On espère pouvoir y acheter des produits de qualité (bio) et locaux. Et surtout pas de voiture, on vient au marché à pied, en trottinette, à vélo. On trouve sur la place de la végétation, des arbres. Le bien-être, c'est de se retrouver au café après avoir fait ses courses.

Jouy Autre Gauche